55 NOUVEAUX AGREGES SUR 57 CANDIDATS

(PAGE 9)

La belle performance des universitaires au Cames

L'Ucad obtient 17 majors



Walf Quotidien
MERCREDI 18 NOVEMBRE 2026 ... La clarté d'informations générales N° 10388 Prix 200F 42 ème année Issn 0850 6000

MULTIPLICATION DES CRITIQUES CONTRE PASTEF ET *KIIRAAY*

Idy trace la 3e voie

(PAGE 3)



CRISE ENTRE L'EXECUTIF ET LE LEGISLATIF

Tiken Jah Fakoly invite Diomaye et Sonko au dialogue



(PAGE 4)

ATTAQUE DES *LIONS*

Pathé Mboup bouscule la hiérarchie

2 buts, 1 passe D en deux matchs



(PAGE 12)

MECENAT D'ART AU SENEGAL

De l'âge d'or à la perte de souffle

KALIDOU KASSE, ARTISTE-PEINTRE : «Il est rare de voir de nos jours les gens faire du mécénat»

(PAGE 7)



EXCLUSION DU PRESIDENT DIOMAYE, DE YANKOBA DIEME, ALDIOUMA SOW, ETC ...

Pastef enfonce des portes ouvertes

(PAGE 4)

Dakar, Thiès, Saint-Louis...: Anacim annonce des pluies hors saison



De fines pluies sont attendues jusqu'au vendredi sur une bonne partie du pays

Une descente d'air frais en provenance des régions tempérées va occasionner des précipitations hors saison dans plusieurs localités du Sénégal. Selon l'Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie (Anacim), ces pluies, qui seront généralement fines à faibles, sont attendues du mardi 17 au vendredi 20 novembre 2026. Les premières précipitations sont attendues dans les régions de Tambacounda, Bakel, Matam, Kédougou et Kaffrine. Ces localités pourraient enregistrer des pluies fines à localement faibles du mardi soir jusqu'au vendredi 20 novembre.

A Dakar, Thiès, Diourbel, Fatick et Kaolack, des pluies fines sont prévues du mercredi 18 au vendredi 20 novembre. Dans les régions de Saint-Louis, Podor, Louga et Linguère, les précipitations devraient intervenir plus tardivement, entre jeudi 19 et vendredi 20 novembre.

Limiter les pertes post-récoltes

Les régions du Sud ne seront pas épargnées. Ziguinchor, Sédhiou et Kolda pourraient également connaître des pluies fines durant toute la période, du 17 au 20 novembre. *«Cette situation météorologique devrait entraîner un rafraîchissement notable sur l'ensemble du pays»,* rapporte l'Anacim. L'agence prévoit une baisse générale des températures maximales, particulièrement entre le 18 et le 20 novembre. Les nuits seront plus fraîches, dans les régions de l'intérieur où les températures minimales devraient connaître une diminution.

Dans son bulletin, l'agence recommande aux producteurs agricoles de prendre des précautions pour limiter les pertes post-récoltes. Elle invite notamment à mettre à l'abri les récoltes déjà sèches ainsi que le fourrage coupé, tout en protégeant les produits encore en cours de séchage. L'Anacim conseille également de reprendre les opérations de séchage dès le retour du beau temps et d'éviter de stocker des récoltes insuffisamment séchées dans des endroits fermés, au risque de favoriser le développement de moisissures et d'occasionner des pertes.

Samba BARRY

WalfQuotidien
12, Route du Front de terre
B. P 576-Dakar
Walf Quotidien édité par le Groupe Wal Fadjri
Le groupe Wal Fadjri est une société anonyme au capital de 420 000 000 F CFA
Président Fondateur
Sidy Lamine NIASSE
Directeur de Publication
Seyni DIOP
Rédacteur en Chef
Mbagnick NGOM
Rédacteur en Chef Adjoint
Norbert Charles DIENE
88 628 99 99
12 Commercial
13 Administration
14 Rédaction
Internet:
www.walf-groupe.com
email:
walfquotidien2011@gmail.com
Impression
GRAPHIC SOLUTIONS
Distribution *Wal fadjri*

EPHEMERIDES DU JOUR

18 novembre 2019 : Décès de Colette Hubert de Betteville, veuve de Senghor



Décès à Verson, à l'âge de 94 ans, de Colette Hubert de Betteville, veuve du Président Léopold Sédar Senghor. Le futur président de la République du Sénégal l'avait épousée en secondes noces le 18 octobre 1957, après avoir divorcé de l'Antillaise Ginette Eboué, fille du gouverneur général de l'Afrique équatoriale française Félix Eboué. Léopold Sédar Senghor et Colette Hubert de Betteville ont eu un fils, Philippe Maguilène, décédé à Dakar en 1973, à l'âge de 23 ans, dans un accident de la circulation. Issue par sa mère, née Daniel de Betteville, d'une famille de vieille noblesse normande, Colette Hubert est présentée par une amie africaine à l'écrivain Léopold Sédar Senghor, alors député du Sénégal, qui en tombe amoureux, et ce peu après son divorce d'avec la Guyanaise Ginette Eboué. Bien qu'il ait deux enfants avec cette dernière, il qualifie leur union de *«mariage par devoir»,* par opposition à son mariage d'amour avec Colette, de dix-neuf ans sa cadette. Selon sa volonté, elle est inhumée près de son mari au cimetière catholique Bel-Air, à Dakar.

18 novembre 2019 : Un accord de pêche d'une durée de cinq ans est signé avec l'Ue

Signature d'un accord de pêche d'une durée de cinq ans entre l'Union européenne et le Sénégal. Le protocole prévoit des possibilités de pêche pour jusqu'à 28 thoniers senneurs congélateurs, 10 canneurs et 5 palangriers d'Espagne, du Portugal et de France, pour un tonnage de référence de 10 000 tonnes de thon par an. Il autorise également la capture de 1 750 tonnes de merlu noir par an pour deux chalutiers espagnols. La contrepartie financière annuelle de l'Union s'élève à 1,7 million d'Euros, dont 800 000 euros de droits d'accès aux eaux du Sénégal.

18 novembre 2017 : Transcon Electronic Systems de Tchéquie signe un contrat de reconstruction de cinq aéroports régionaux au Sénégal

Signature par la société tchèque Transcon Electronic Systems du contrat de reconstruction de cinq aéroports régionaux au Sénégal dans le cadre du Programme de reconstruction des aéroports du Sénégal (Pras). L'accord passé avec l'Etat sénégalais dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de reconstruction des aéroports porte sur un montant d'environ 150 millions d'euros.

(En collaboration avec les Archives nationales)

Trafic de drogue : Plus de 10kg de cocaïne saisis entre *Sangalkam* et *Guédiawaye*

La Gendarmerie nationale a saisi 10,868 kg de cocaïne au terme de deux opérations menées entre *Sangalkam* et Guédiawaye. Ces interventions ont également permis l'interpellation de deux individus et la découverte de matériel destiné au conditionnement de la drogue. Selon un communiqué de la Gendarmerie, la première interpellation a eu lieu dans la nuit du 07 au 08 novembre 2026. Les éléments de la brigade de *Sangalkam* ont arrêté un individu sur la Route nationale n°8 (Rn8), en possession de 1,725 Kg de cocaïne.

L'enquête, confiée aux éléments du Groupement anti-drogue (Glad), a ensuite permis de remonter jusqu'à un fournisseur présumé domicilié à Guédiawaye. Une opération menée à son domicile, le 12 novembre, a abouti à la saisie 9,143 Kg supplémentaires de cocaïne. Selon la même source, les gendarmes ont également découvert des balances et du matériel de conditionnement, laissant présumer une activité de préparation et de distribution de stupéfiants. Les investigations se poursuivent afin de déterminer l'ampleur du réseau présumé et identifier d'autres complices.

Kémo CISSE

Télécommunications : Le Sénégal réélu au Conseil de l'Uit

Le Sénégal reste membre du Conseil de l'Union internationale des télécommunications (Uit). Il a été réélu pour la période 2027-2030. Le Sénégal réaffirme ainsi sa détermination à poursuivre sa contribution aux travaux de l'Uit et à œuvrer, aux côtés des autres Etats membres, pour un environnement numérique mondial inclusif, accessible et au service du développement durable.

Cette réélection, selon le communiqué du ministère des Affaires étrangères, témoigne de la confiance renouvelée des Etats membres à l'égard du Sénégal et consacre son engagement constant en faveur du développement des télécommunications et de la transformation numérique.

Par la même occasion, le gouvernement, via le ministère des Affaires étrangères, exprime sa profonde gratitude à l'ensemble des pays qui ont soutenu sa candidature, ainsi qu'aux partenaires et aux missions diplomatiques et consulaires qui ont contribué à cette réussite.

M. GAYE

A SUIVRE | RECURRENCE DES SORTIES DU LEADER DE REWMI

Idy peut-il s'imposer comme la 3ème voie ?

Avec l'absence d'une opposition farouche au régime Pastef/Kiiraay, Idrissa Seck veut s'imposer comme la 3ème voie. Depuis son point de presse, il multiplie les sorties et les attaques contre le régime.

L'espace politique ayant horreur du vide, Idrissa Seck se positionne. Aphone depuis sa défaite à la présidentielle de 2024, où il avait récolté moins de 1 % des votes, le leader de Rewmi revient au-devant de la scène politique. Depuis quelque temps, il multiplie les sorties, avec un discours critique contre le régime en place y compris Pastef. Idrissa Seck est dans une forme d'opposition radicale. Après son point de presse spectaculaire où il annonçait la mise en place d'un puissant bloc de l'opposition pour faire face au «populisme», il a fait plusieurs sorties médiatiques notamment à Lompoul. Hier, il était l'invité d'un open Talk organisé par la fondation allemande Friedrich Naumann. L'objectif est de rebondir pour se positionner comme l'alternative face à la rivalité Sonko-Diomaye. Et il semble surfer sur la situation politico-économique tendue actuellement entre le régime *Kiiraay*/Pastef. «*Idrissa Seck sort de sa réserve dans un contexte qui peut lui être très favorable. Face au manque de solutions de la grande famille patriotique* Kiiraay *et Pastef, Idrissa Seck se positionne comme la troisième voie. En tout cas, en ce moment, il tire l'opposition dans le ni* Kiiraay *ni Pastef. Avec son expérience, il montre la voie à l'opposition*», explique le spécialiste en sociologie politique, Alioune Badara Kandji.

Le journaliste-formateur Ibrahima Bakhoum, estime qu'il peut toujours rebondir en profitant de la faiblesse de ce qu'il y a aujourd'hui et en faisant une lecture des erreurs qu'il avait commises pour ne plus les faire. En plus, selon lui, il n'y a rien de nouveau pour Idrissa Seck. «*Il a été là pendant un bon bout de temps. Il connaît les mécanismes, les pièges et les raccourcis. Il peut donc avoir une lecture différente des nouveaux arrivés qui n'avaient pas une expérience politique*», explique l'analyste politique. Pour qui, se faire oublier n'est pas bien pour un acteur politique mais



Aphone depuis sa défaite à la présidentielle de 2024, le leader de Rewmi revient au-devant de la scène politique

être trop bavard peut gêner. «*Il a de l'expérience et il sait où se trouve le piège*», indique Ibrahima Bakhoum qui estime que le leader de Rewmi doit aussi savoir que la jeunesse actuelle a un autre discours et autre manière de parler et de s'exprimer. Mais le journaliste et analyste politique Mamadou Sy Albert se veut formel. Il soutient que la génération politique de Idrissa Seck est presque terminée. «*Tous les dissidents du Pds et de la Gauche ont échoué. Macky Sall a anéanti tous les espoirs de cette génération*», dit-il. «*Idy n'a pas d'avenir*», prédit Sy Albert.

Magib GAYE

POSITION | EMIGRATION CLANDESTINE AU SENEGAL

Seck pointe le désespoir des jeunes

Le leader du parti Rewmi a trouvé les raisons qui poussent les jeunes à tenter l'émigration clandestine à leurs risques et périls. Idrissa Seck évoque le désespoir d'une jeunesse face à une crise institutionnelle qui inhibe toute opportunité de réussite.

Le phénomène de l'émigration clandestine continue de susciter des inquiétudes au Sénégal. Face à la multiplication des départs de jeunes à la recherche de meilleures conditions de vie, Idrissa Seck, leader du parti Rewmi, met en garde contre le désespoir qui gagne une partie de la jeunesse. Pour l'ancien Premier ministre, la crise institutionnelle et le manque de perspectives risquent d'aggraver la situation, même s'il estime que le pays dispose encore des ressources nécessaires pour se relever. «*Ma crainte, c'est que les jeunes soient frappés de désespoir*», alerte Idrissa Seck qui s'entretenait, hier, avec des jeunes au siège de la *Friedrich Naumann Foundation*.

Tout en reconnaissant la gravité de la crise que traverse le Sénégal, notamment sur le plan institutionnel, le patron de Rewmi a invité les jeunes à ne pas céder au découragement. Selon lui, les difficultés actuelles ne doivent pas occulter les possibilités de redressement du pays. «*Le potentiel pour relever et réparer ce qui est abîmé est là*», dit-il.

Pour le leader de Rewmi, la question migratoire ne saurait toutefois être abordée sous le seul prisme des départs clandestins. Il considère que la mobilité des populations et la quête d'une vie meilleure constituent des aspirations naturelles. Dès lors, il ne s'agit pas de mettre un terme à l'émigration, mais plutôt de créer les conditions permettant aux jeunes de trouver des perspectives d'épanouissement dans leur propre pays.

Idrissa Seck inscrit également cette problématique dans un contexte démographique mondial marqué par le vieillissement des populations occidentales et la forte proportion des jeunes en Afrique. Il estime que l'absence d'investissements conséquents dans la formation, la santé, l'alimentation, le sport et l'entrepreneuriat des jeunes constitue une menace aussi bien pour l'Afrique que pour le reste du monde. «*Si nous ne créons pas les opportunités ici, c'est une bombe qui finira par exploser ici et là-bas*», prévient-il. S'adressant particulièrement aux jeunes confrontés aux difficultés d'insertion et au manque d'opportunités, Idrissa Seck les exhorte à multiplier les initiatives, à développer leurs réseaux et à saisir toutes les occasions susceptibles de favoriser leur réussite. Il insiste surtout sur l'importance de la formation, qu'il considère comme le principal levier d'émancipation. «*Formez-vous. C'est ça le plus important. Ne vous occupez de rien d'autre. Armez-vous de science jusqu'aux dents*», conseille-t-il à la jeunesse.

Samba BARRY

AVIS DE DECES

Mme Kamara Ndeye Alice Ba et ses enfants, Mme Lucie Barbier M'baye son époux et ses enfants, famille feu Joseph Barbier, famille feu Alboury N'diaye, Mme Gueye Marie Niang et famille, les familles Kamara, Barbier, Carrere, Corea, Sadji, Fall, Labelle, Diop, Ba, Touré, Gueye, M'baye, et alliés ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Marie Louise Barbier



survenu à Dakar le 17 Novembre 2026. Levée du corps le mercredi 18 Novembre à 11h00 à la mosquée des Mamelles, suivie de l'enterrement au cimetière de Yoff. Les condoléances seront reçues au domicile de Mme Ndeye Alice Ba Kamara, à la cité Cheikh Amar près de l'ambassade de Guinée.

PLAIDOYER || CRISE ENTRE L'EXECUTIF ET LE LEGISLATIF

Tiken Jah Fakoly pour des retrouvailles Diomaye-Sonko

L'artiste reggae ivoirien, Tiken Jah Fakoly plaide pour une réconciliation entre le Président, Bassirou Diomaye Faye, et son ex-Premier ministre, Ousmane Sonko. Dans un message vidéo adressé au peuple sénégalais, après son passage à Dakar pour les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ), l'artiste a exprimé son souhait de voir les deux hommes se retrouver autour d'une table pour discuter de l'avenir du Sénégal.



Tiken Jah Fakoly lance un appel à l'apaisement entre les deux principales figures de l'alternance de mars 2024

Tiken Jah Fakoly lance un appel à l'apaisement et au dialogue entre les deux principales figures de l'alternance de mars 2024. Sensible au bras de fer qui perdure depuis près d'un an entre le chef de l'Etat et le président de l'Assemblée nationale, l'artiste ivoirien déclare: *«Mon grand rêve, c'est de voir le Président Bassirou Diomaye Faye et le président Ousmane Sonko se rencontrer pour parler de l'intérêt supérieur du Sénégal». «Mon souhait est de voir les deux hommes se retrouver autour d'une table pour discuter de l'avenir du Sénégal»,* poursuit l'artiste après une rencontre avec Pierre Goudiaby Atépa. L'artiste reggae man estime que cette rencontre est particulièrement attendue par les Sénégalais, mais également par une partie de l'opinion africaine.

Mieux, il trouve que la trajectoire politique des deux hommes, dont l'accession au pouvoir est encore récente, suscite de nombreux espoirs qui ne devraient pas être compromis par leurs divergences. *«C'est important qu'ils réussissent. Parce que s'ils échouent, alors on aura tous échoué. S'ils échouent, c'est la jeunesse qui aura échoué»,* a lancé Tiken Jah Fakoly. L'interprète de «Plus rien ne m'étonne» rappelle notamment les sacrifices consentis par les jeunes sénégalais dans la lutte politique ayant conduit à l'arrivée au pouvoir du tandem Diomaye-Sonko. Pour lui, la mémoire de ceux qui ont perdu la vie dans ce combat pour l'alternance de mars 2024 devrait constituer une raison supplémentaire pour privilégier le dialogue. Poursuivant son plaidoyer, Tiken Jah Fakoly trouve qu'au-delà des intérêts de l'un et de l'autre, il urge de préserver la stabilité économique et politique du Sénégal. Un objectif qui, selon lui, passe nécessairement par une concertation entre les deux responsables. *«Surtout que des gens ont donné leur vie pour qu'ils arrivent au pouvoir. Et donc, au nom de la mémoire de ces gens-là, il est important qu'ils se parlent pour que le Sénégal puisse garder sa stabilité économique et politique»*, a insisté Tiken Jah Fakoly.

Samba BARRY

DECISION || PARTI PASTEF

Diomaye, Yankhoba Diémé, Aldiouma Sow... exclus du parti

Pastef a décidé de sortir le sabre contre ses responsables *«en contradiction avec la ligne du parti»*. Dans un communiqué, le Conseil national de parti affirme qu'en application des dispositions de l'article 6 des statuts de Pastef, il a constaté, lors de sa réunion du mardi 17 novembre 2026, la perte automatique de la qualité de membres de Pastef. Au total, il s'agit de 32 exclusions de hauts responsables du parti dont Bassirou Diomaye Faye qui exerçait les fonctions de Secrétaire général adjoint de Pastef avant sa démission pour incompatibilité avec ses fonctions de président de la République. En sus de l'exclusion du Président Diomaye, les ministres Yankoba Diémé, Moussa Balla Fofana, Marie Angélique Mame Sélbé Diouf, Bakary Sarr, Alioune Dione, Dr Ibrahima Sy, Aldiouma Sow, Fatou Kiné Diakhaté ne peuvent plus se prévaloir de la qualité de membres de Pastef. Il en est de même des responsables Félicité Mbougane Sarr, Atoumane Sy, Lamine Niang, directeur général du quotidien national *Le Soleil*, Dr Awa Ndoye, Abdourakhmane Dabo de la SnHlm, Ousmane Abdoulaye Barro… Cette décision intervient après la rencontre du leader de Pastef avec les anciens ministres, directeurs généraux, présidents des organes délibérants des secteurs public et parapublic ainsi que les anciens chargés de mission limogés par le Président Bassirou Diomaye Faye. Le divorce est consommé entre Sonko et Bassirou Diomaye Faye comme annoncé par le leader de Pastef, le week-end dernier, lors d'une rencontre avec des responsables du parti. Mais ces personnalités avaient déjà quitté le parti Pastef et rejoint le parti *Kiiraay* fondé par le Président Diomaye.

M. GAYE

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un- Un But – Une Foi
****
MINISTERE DE L'URBANISME, DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, ET DE L'AMENAGEMENT DESTERRITOIRES
****
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE BIGNONA

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Dénomination du marché : Appel d'Offre Ouvert (AOO) **n°AOO-2026-001/MUCTAT/CDB/CPM du 21 août 2026** relatif aux travaux de construction de neuf (09) salles de classe **dans les CFP et CEM des communes de Sindian, Coubalan et Mangagoulack et la réhabilitation du bloc administratif et de la bibliothèque du lycée de Thionck-Essyl**.

Nom et adresse de l'attributaire définitif :

Lot 1 : ENTREPRISE CRYSTAL OFFICE, RC :
SN.ZGR.2018. A.45-NINEA : 006753166-1P1 Tel 00221 77 374 96 66
Montant de l'offre retenue définitivement : Vingt-quatre millions quatre cents quatre-vingt-dix-sept mille trois quatre-vingt-quatre (24 497 384 F CFA) F CFA TTC.

Lot 2 : ENTREPRISE MOUHAMADOU TAHIROU DIALLO, RC :
SN-ZG 2007 A 449-NINEA : 2703610 1P1 tel : 77 797 12 38, BIGNONA.
Montant de l'offre retenue définitivement : Trente-deux millions quatre cents trente-sept mille cent quarante-huit (32 437 148 F CFA) F CFA TTC.

Lot 3 : ENTREPRISE 2 SBE SARL, RC :
SN DKR 2023 B 12160 - NINEA 0101576272D2 Tel 00221 75 360 04 19
Montant de l'offre retenue définitivement : Dix-sept millions sept cents mille (17 700 000 F CFA) F CFA TTC.

Lot 4 : Lot 4 : ENTREPRISE 2 SBE SARL, RC :
SN DKR 2023 B 12160 - NINEA 0101576272D2 Tel 00221 75 360 04 19
Montant de l'offre retenue définitivement : Vingt-deux millions neuf cents mille vingt-quatre (22 900 024 F CFA) F CFA TTC.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 86 du code des marchés publics.

Le Président

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

APPEL À CANDIDATURE
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHEF DE L'UNITE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Dans le cadre du renforcement de son dispositif territorial, de l'amélioration de l'accès à la formation professionnelle, du renforcement de ses capacités d'analyse, d'innovation et d'amélioration continue de l'offre de formation professionnelle, l'Office national de Formation professionnelle (ONFP) recrute un Chef de son Unité de Recherche et Développement.

PROFILS REQUIS

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 au minimum en sciences de l'éducation, ingénierie de la formation, économie, sociologie, statistiques, recherche appliquée, management de projets ou tout autre domaine pertinent ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans la recherche, les études, l'ingénierie de la formation, les politiques publiques, le suivi-évaluation ou le développement de projets ;
- Avoir une expérience avérée dans la conception et la conduite d'études, d'enquêtes ou de travaux de recherche appliquée ;
- Maîtriser les méthodes de collecte, de traitement et d'analyse de données qualitatives et quantitatives ;
- Avoir une bonne capacité de synthèse, de rédaction de rapports et de formulation de recommandations opérationnelles ;
- Connaître les enjeux du système de formation professionnelle et technique, du marché du travail et de l'adéquation formation-emploi ;
- Faire preuve de rigueur scientifique, d'esprit d'analyse, d'initiative, d'intégrité et d'aptitude au travail en équipe.

MISSIONS PRINCIPALES

- Proposer et mettre en œuvre le programme de recherche et développement de l'ONFP en cohérence avec les orientations stratégiques de l'institution;
- Identifier les besoins en études et recherches relatifs à la formation professionnelle, à l'emploi, aux compétences et à l'évolution des métiers;
- Concevoir et conduire des études, diagnostics, enquêtes et évaluations portant notamment sur les besoins en compétences et l'efficacité des dispositifs de formation;
- Développer des outils de collecte, de traitement et d'analyse des données utiles à la prise de décision;
- Analyser les tendances du marché du travail, les innovations pédagogiques et les évolutions technologiques susceptibles d'influencer l'offre de formation;
- Formuler des propositions d'innovation et d'amélioration des programmes, méthodes et dispositifs de formation de l'ONFP;
- Elaborer des notes d'analyse, rapports d'études, documents de synthèse et recommandations à l'attention de la Direction générale;
- Développer des partenariats avec les universités, centres de recherche, institutions publiques, partenaires techniques et financiers et acteurs du secteur privé;
- Assurer la capitalisation et la diffusion des résultats des études et des bonnes pratiques;
- Contribuer à la mise en place d'indicateurs de suivi et d'évaluation permettant d'apprécier les résultats et les impacts des interventions de l'ONFP;
- Exécuter toute autre mission relevant de ses attributions, confiée par la hiérarchie.

CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur général de l'ONFP ;
- Un curriculum vitae détaillé, daté et signé ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes et attestations ;
- Une copie de la pièce d'identité nationale.

Date limite de dépôt : 25 Novembre 2026 à 17h00
Modalités de dépôt : Par voie électronique à l'adresse : **onfp@onfp.sn**

Seuls les dossiers complets et reçus dans les délais seront examinés.
L'ONFP se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent appel à candidature.

Madame Mame Awa NDOYE
Directeur général

Cité SIPRES 1 lot 2 – 2 voies liberté 6 extension VDN - Tél. : 33 827 92 51 - Fax: 33 827 92 55 / B.P. 21013 Dakar-Ponty – Email : onfp@onfp.sn

RAPPEL | SERGENT A LA DRM ET ADJUDANT-CHEF DE LA GENDARMERIE

Il y a quatre ans, disparaissaient Fulbert Sambou et Didier Badji

Le 18 novembre 2022, Fulbert Sambou de la direction des Renseignements militaires et Didier Badji, adjudant-chef de la Gendarmerie en service à l'inspection générale d'Etat, étaient portés disparus.

Des chaussures, un filet de pêche tendu et des appâts de crevettes retrouvés aux abords des falaises du Cap Manuel, à Dakar. S'y ajoutait la géolocalisation des appareils des disparus qui avait permis de les situer consécutivement au niveau des falaises rocheuses du Cap Manuel. C'étaient les explications du procureur contenues dans un communiqué, sorti quatre jours après la disparition du Sergent Fulbert Sambou de la Direction des renseignements militaires (Drm) et Didier Badji, adjudant-chef de la gendarmerie en service à l'Inspection générale d'Etat. Cinq jours après leur disparition, le corps de Fulbert Sambou a été retrouvé. Tandis que celui de Didier Badji est demeuré introuvable. Par la suite, il a été déclaré mort par la justice. Sous la pression des familles des victimes, appuyées par des organisations de défense des droits humains, sans compter des avocats saisis du dossier, la justice a fini par inculper Jérôme Bandiaky soupçonné dans l'assassinat des deux hommes. Cet ancien agent de sécurité pour l'Alliance pour la République (Apr), le parti de l'ancien Président Macky Sall, était déjà poursuivi dans d'autres dossiers, notamment pour détention illégale d'armes et de munitions, ainsi que escroquerie au service. Il a fait l'objet d'un procès pour «*détention et trafic illicite d'armes, usurpation de fonctions publiques, escroquerie aux avantages de l'Etat et manœuvres contre la sécurité publique*».

«Le dossier est toujours en instruction»

Si son arrestation était perçue par certains comme étant liée à la disparition des deux militaires, Jérôme Bandiaky n'a pas été, pour l'instant, jugé dans le cadre de cette affaire. Selon l'avocat, Maître Patrick Kabou qui assiste les familles des victimes pour un procès équitable, le dossier sur la disparition de Sambou et Badji «*est toujours en instruction*». Il précise, néanmoins, qu'aucun moyen ne lui permet de savoir si l'instruction du dossier «*avance ou pas*». «*Le système d'interaction n'est pas fluide permettant d'avoir à l'instant T les informations sur l'évolution du dossier*», avance Me Patrick Kabou, ajoutant : «*Mon cabinet attend les premiers éléments de l'instruction pour poser des actes de procédure*». En attendant, familles et organisations de la société civile continuent de demander la pleine lumière sur cette affaire. Il y a un an, Seydi Gassama, directeur d'*Amnesty International* Sénégal, avait estimé que quelle que soit la réputation qu'on colle à Jérôme Bandiaky, ce dernier ne peut pas avoir agi seul. «*Il faut que la justice sénégalaise pousse les enquêtes et nous dise exactement s'il a agi seul ou s'il y a eu des personnes qui étaient derrière lui, des commanditaires*», avait-il lancé, lors d'une manifestation des familles des victimes organisée en novembre 2025 à Dakar.



La justice tarde à élucider les circonstances de la mort de Fulbert Sambou et de Didier Badji

Baba MBALLO

A SUIVRE | RYTHMES TRADITIONNELS, INSTRUMENTS MODERNES…

«Les Sitoé» veut révolutionner la scène musicale

Mis sur pied par le manager culturel Samba Diaïté, l'orchestre «Les Sitoé» veut révolutionner la scène musicale. Composé de sept jeunes femmes qui partagent un même idéal, le groupe allie un héritage culturel, des instruments modernes et des rythmes traditionnels.



L'orchestre «Les Sitoé veut révolutionner la scène musicale

A peine mis sur pied, l'orchestre «Les Sitoé» veut imprimer son empreinte sur la scène musicale. Composé de sept jeunes femmes réunies autour d'une même passion et d'une ambition commune, ce nouveau groupe est porté par Samba Diaïté. Elles veulent faire de la musique un moyen de défense de leur identité et contribuer, à leur manière, au rayonnement de la culture sénégalaise. «*Ce nouvel orchestre féminin commence à se faire une place sur la scène sénégalaise. Après seulement deux mois d'existence, les 'Sitoe' préparent déjà leur prochain album*», informe Samba Diaïté, promoteur et manager culturel. Pour révolutionner le monde musical, ces jeunes artistes allient héritage culturel, instruments modernes et rythmes traditionnels. Dans cette formation, le piano, la guitare, la basse, les voix et les percussions côtoient les instruments traditionnels. Et que la kora, le balafon, les *Sabar*, le djembé et le *Tama* participent à cette volonté de faire dialoguer le patrimoine et la modernité. A en croire Samba Diaïté, la présence d'une Dj vient également ouvrir une passerelle vers les musiques actuelles et la culture urbaine. Cette diversité, soutient-il, correspond à sa philosophie. Après l'expérience de *Jigeen Ñi*, orchestre exclusivement féminin, et la création d'une école de musique destinée aux filles, Samba Diaïté poursuit son travail de valorisation du potentiel des femmes artistes sénégalaises et africaines.

Après un premier rendez-vous, le 29 octobre à l'ambassade de Turquie, les «Sitoe» se sont ensuite produites à Blaise Senghor, avant une prestation remarquée à l'Institut français. A chaque étape, la jeune formation découvre un nouveau public et mesure progressivement le chemin qui reste à parcourir. «*Je lance un appel à un vaste soutien des 'Sitoe', car nous avons encore beaucoup de choses à apporter pour le rayonnement de la culture au Sénégal*», lance Naty, la bassiste du groupe.

Salif KA

Cyan Magenta Jaune Noir

PATRIMOINE | MECENAT D'ART AU SENEGAL

Passion et altruisme au chevet de la création

Quand un amateur d'art s'investit dans le mécénat, c'est qu'au-delà de la passion, il manifeste l'envie d'accompagner la création sous toutes ses formes. Au Sénégal, passé l'âge d'or du mécénat sous le Président Senghor, l'altruisme dans le milieu artistique s'invente peu à peu des sillons grâce aux collectionneurs et autres amis des artistes. A la veille du lancement de la 16e Biennale de Dakar (19 Nov- 19 Déc), WalfQuotidien revient sur une pratique qui cherche à se redynamiser.

Le mécénat d'art s'observe au Sénégal, mais la pratique devrait encore être consolidée. Et c'est parce que le constat est qu'il *«existe des initiatives de soutien aux arts visuels, portées par des entreprises, des institutions, des fondations ou encore des personnalités privées. Toutefois, ces engagements demeurent souvent ponctuels et ne s'inscrivent pas toujours dans une véritable démarche d'accompagnement sur le long terme»*. L'analyse est de l'ancien gestionnaire de la galerie du *Village des Arts* et commissaire d'exposition, Idrissa Diallo. Aujourd'hui, ajoute-t-il, *«lorsqu'on observe de près l'écosystème des arts visuels sénégalais, on constate que la difficulté ne tient pas nécessairement à un manque d'intérêt pour la création artistique, mais plutôt à l'absence de dispositifs suffisamment structurés pour soutenir durablement les artistes, les galeries, les espaces indépendants, les initiatives curatoriales et les projets de diffusion»*.

De son regard, il ressort également que *«bien souvent, les appuis prennent la forme de sponsoring, de partenariats liés à des événements ou de contributions occasionnelles»*. D'où le sens qu'il donne au concept de *«mécénat encore émergent, dispersé et qui peine à s'inscrire dans un cadre durable»*. Or, fait remarquer Diallo, le mécénat va au-delà de ce type de soutien : il repose avant tout sur une volonté d'*«accompagner la création et de contribuer au développement du secteur, sans rechercher systématiquement un bénéfice commercial direct»*.

Cette approche d'un mécénat spontané était de mise au lendemain des indépendances du temps du Président Léopold Sédar Senghor, un mécène parmi les mécènes de la culture, se souvient nostalgique l'artiste-peintre Kalidou Kassé. Journaliste et curateur d'art, Massamba Mbaye souligne que le Président Senghor avait suscité *«un véritable mécénat d'Etat tout en mettant en place des structures administratives et des institutions de recherche»* avec notamment *«le Service des archives culturelles, le Centre d'étude des civilisations, etc. A celles-ci, s'ajoutent d'autres institutions et des mécanismes de financement de l'action culturelle : musées, galeries, Commissariat aux expositions d'art à l'étranger, Théâtre national Daniel Sorano, Centres culturels régionaux, Manufactures sénégalaises des arts décoratifs, la loi du 1 %, le patrimoine privé artistique de l'Etat, etc.»*.

Au sujet de cette loi n° 68-02 du 04 janvier 1968 portant sur la décoration des bâtiments publics ou recevant du public, rappelle Mbaye, *«il est fait obligation à tout constructeur ou tout promoteur public ou privé de consacrer 1 % du coût d'un projet, qui dépasse 20 millions de Fcfa, à la décoration»*.


De nos jours, le mécénat d'art est dans une phase émergente au Sénégal

Le Président Diouf a désengagé l'Etat

Pour Kalidou Kassé, le président-poète s'investissait dans le mécénat au point de faire des émules, avec notamment son ancien directeur de cabinet, Lamine Diakhaté, qui *«venait en aide aux troupes théâtrales, à la littérature, la musique presque à tous les acteurs du milieu culturel, sous l'impulsion du Président Senghor»*, rapporte le 'Pinceau du Sahel'. Et d'ajouter : *«On peut aussi citer Pierre André Lods, en qualité de conseil technique et artistique du président. M. Lods a beaucoup accompagné les élèves de l'école d'art de Dakar dans les années 60»*, assure Kassé.

«Le soutien systématique aux artistes à travers les politiques publiques est passé de mode, pour partie, avec le départ de Senghor», fait remarquer Mbaye. Qui poursuit : *«Son successeur, le Président Abdou Diouf, a désengagé l'Etat dans nombre de secteurs du fait de politiques d'ajustements structurels»*.

Aujourd'hui, constate le curateur d'art, il reste des éléments du dispositif senghorien en plus du mécénat privé de certaines institutions et de certains amoureux de l'art comme les collectionneurs. Toutefois, précise Massamba Mbaye, *«les collectionneurs ne sont nécessairement pas des mécènes. Il peut y avoir des achats qui ne sont ni altruistes ni esthétiques. L'œuvre est juste un placement spéculatif»*. Au-delà de l'acquisition de l'œuvre d'art, certains mécènes ont aussi agi dans la plus grande discrétion, via notamment la prise en charge d'honoraires d'avocats ou de frais médicaux pour les artistes. Ils dépassaient ainsi l'acte symbolique avec des soutiens incommensurables.

Mbagnick NGOM

TROIS QUESTIONS A... | KALIDOU KASSE, ARTISTE-PEINTRE

«Il est rare de voir de nos jours, au Sénégal, que les gens fassent du mécénat»



WalfQuotidien : **Quel sens donnez-vous au mécénat d'art ?**

Kalidou KASSE : Le mécénat d'art est un acte volontaire pour soutenir des initiatives ou projets artistiques. Cela peut intervenir dans la musique, la peinture, la poésie, et tant d'autres médiums liés à l'art. Le mécénat, c'est un acte désintéressé pour pouvoir accompagner les artistes, les créateurs, les écrivains, etc. Cette action de bienfaisance est le plus souvent menée par un passionné du milieu artistique ; un acteur qui a aussi les moyens de le faire et de soutenir les créateurs.

Les artistes sénégalais vivent-ils du mécénat d'art ?

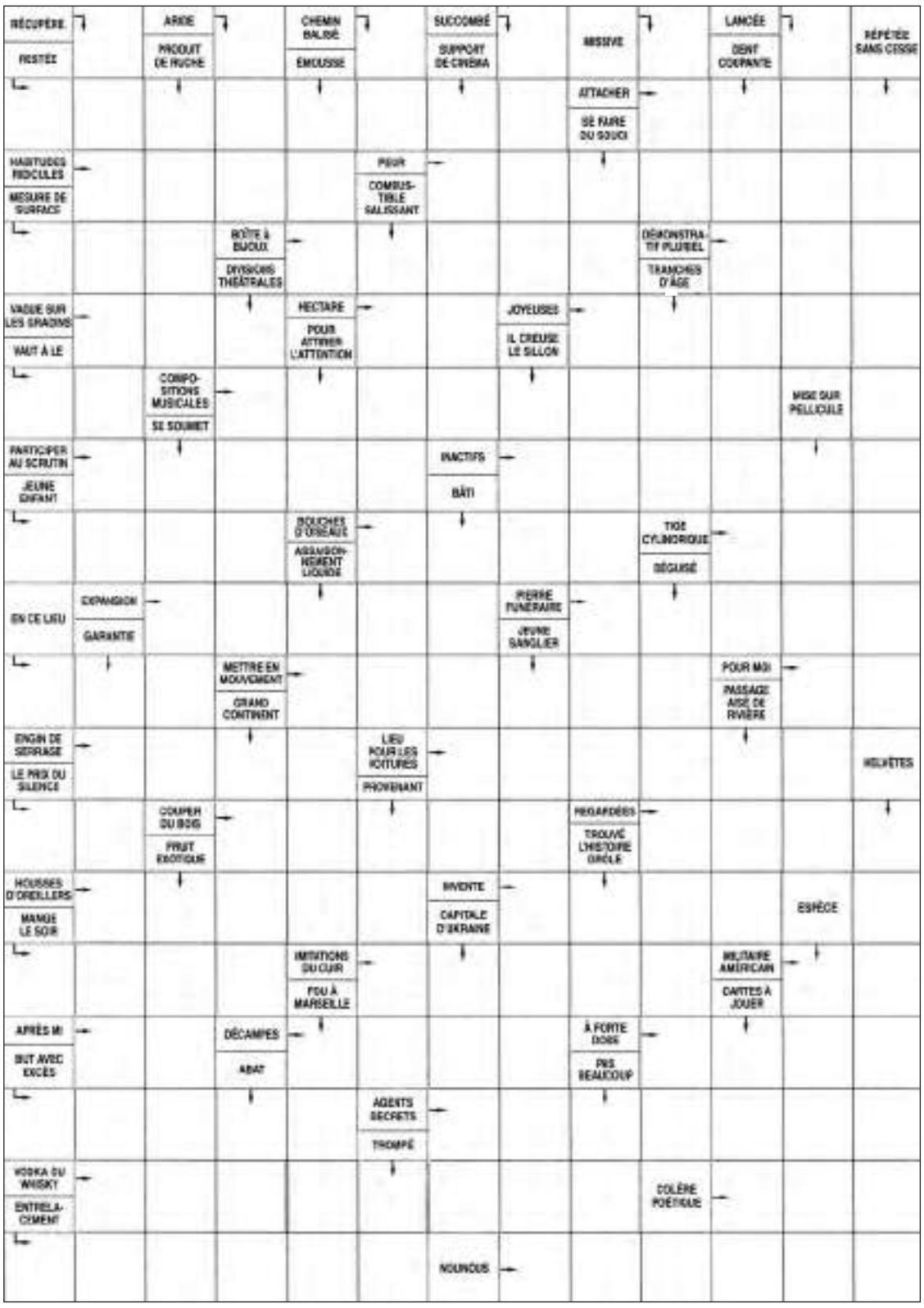
Je ne pense pas que les artistes vivent du mécénat au Sénégal, parce que c'est extrêmement compliqué à expliquer ; et c'est parce qu'aussi le mécénat engage deux parties. C'est d'abord le créateur, qu'il soit artiste-peintre, écrivain, sculpteur ou cinéaste. Et c'est ensuite le passionné d'art. Maintenant, l'artiste, c'est quelqu'un qui propose. Le mécène, c'est un amateur qui comprend le travail artistique ; et il a une passion par rapport à ce que le créateur fait. Mais, il est rare de voir de nos jours au Sénégal, que les gens fassent du mécénat. Cela, il faut le dire, parce que le mécénat existait au temps du Président Senghor, qui aimait accompagner les artistes. Senghor était un mécène. Il y avait aussi d'autres mécènes à l'époque du Président Senghor. En plus des Lamine Diakhaté, Pierre André Lods, il y avait aussi l'ancien directeur général de l'Unesco, Amadou Mahtar Mbow. Ce dernier a fait plusieurs collections, et il venait surtout en aide aux artistes en leur octroyant des bourses pour améliorer leurs conditions de vie et de travail. Il en est de même avec le fondateur de la maison d'édition *Présence africaine*, Alioune Diop.

Peut-on avoir une idée des acteurs les plus en vue en matière de mécénat d'art au Sénégal ?

Quand on parle de mécénat, on peut évoquer des acteurs qui se sont distingués dans le cadre de ces actions d'aide, comme par exemple ceux qui avaient participé à une exposition, tenue lors de la dernière Biennale de Dakar. J'avais organisé une exposition sur les collectionneurs privés du Sénégal avec Abdoulaye Diop, actuel Président du comité d'orientation de la Biennale. Il y a aussi Me Moustapha Ndiaye, Notaire, l'ancien Dg de la Sar, Jean Michel Seck. Il y a eu également l'un des plus grands collectionneurs du Sénégal, feu Mourtala Diop, le président du Cnp, Baïdy Agne. Et là aussi, je signale que ce sont des collectionneurs privés avérés. Parce qu'il y a ce qu'on appelle un collectionneur d'art, il y a ce qu'on appelle un amateur d'art et il y a ce qu'on appelle un ami des artistes. Tout cela concourt à dire que ce sont des personnes qui sont passionnées de peinture, de création et dans d'autres secteurs de la création. Avec cette expérience, j'ai eu la chance de rencontrer nombre de collectionneurs, de discuter avec eux, de voir leur patrimoine. Je me suis rendu compte que c'est quand bien même quelque chose de très relevé, parce qu'ils ont des œuvres de très haute facture ; et ils ont aussi beaucoup de signatures. En termes d'entreprise pour le mécénat, nous avons la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao). Elle est d'ailleurs la plus grande banque qui achète énormément d'œuvres chez les artistes et qui les accompagne à chaque fois. Elle a su constituer une grosse collection…

Réalisé par Mb. NGOM

MOTS FLECHES N°3968



SOLUTION-FLECHES N°3967

■	B	■	A	■	B	■	J	■	P	■	F	■
D	O	N	N	E	U	S	E	■	A	V	E	C
■	H	U	E	R	■	T	U	T	R	I	C	E
F	E	E	■	E	P	I	■	A	I	E	U	L
■	M	E	C	■	O	M	B	R	E	■	L	A
S	I	■	R	O	T	U	R	I	E	R	E	■
■	E	T	A	T	■	L	O	T	■	U	N	S
I	N	A	N	I	M	E	S	■	A	S	T	I
■	■	R	A	T	I	S	S	E	E	S	■	R
A	G	I	■	E	S	■	E	C	R	E	M	E
■	I	F	S	■	S	T	R	I	E	■	O	N
N	B	■	A	M	E	R	■	M	E	R	L	E
■	R	I	V	A	L	I	T	E	■	I	L	■
W	A	G	O	N	S	■	H	E	N	N	I	T
■	L	U	N	E	■	J	E	■	O	C	R	E
O	T	A	■	G	R	O	S	S	I	E	■	L
■	A	N	N	E	A	U	■	P	R	E	T	E
A	R	E	U	■	B	I	D	A	S	S	E	S

SODOKU FACILES N° 3871

	5				1			9
1		3		6		7		
		7				6		1
	6		4				2	
9			5		6			3
	7				8		1	
6		4				3		
		9		7		1		2
7		8	3				6	

RESULTATS N° 3870

5	4	3	6	2	8	1	9	7
7	2	6	5	9	1	4	8	3
8	9	1	4	7	3	6	2	5
1	7	8	9	4	5	2	3	6
3	6	4	2	1	7	8	5	9
2	5	9	3	8	6	7	1	4
4	8	2	7	5	9	3	6	1
6	1	5	8	3	4	9	7	2
9	3	7	1	6	2	5	4	8

HEURES DE PRIERES

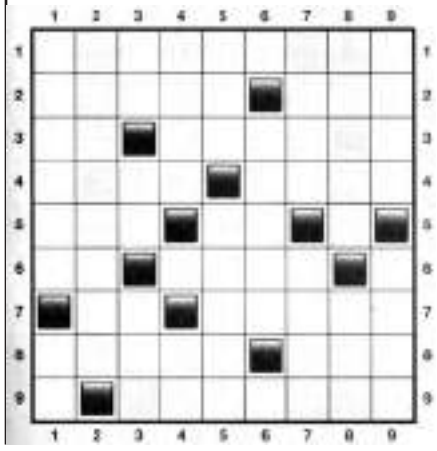


FADIAR
05H 57
SOUBA
06H 12
TISBAR
14H 15
TAKUSSAAN
16H 45
TIMIS
18H 45
GUEW
19H 45

1448 - HEGIRE

CONACO

PROBLEME N° 8792



SOLUTION N° 8791

M	A	R	T	I	E	N	S	■	G	O	L	F
E	M	E	U	■	S	A	U	N	A	■	I	L
D	E	■	Y	E	T	I	■	O	Z	O	N	E
I	N	C	A	S	■	F	O	I	■	S	O	C
T	■	O	U	S	T	■	T	R	A	C	■	H
E	C	U	■	A	U	B	E	■	L	A	P	E
■	E	T	O	I	L	E	■	C	U	R	A	■
P	N	E	U	■	L	E	M	A	N	■	P	C
S	T	R	I	E	E	■	E	P	I	C	E	A

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1 Cet instrument d'optique permet d'observer les étoiles (Photo A). **2** Caustique et mordant, voire tranchant. Chanson avec des textes scandés. **3** Eté de ligne en ligne. Ebahi. **4** Dieu de l'Amour. Capitule. **5** Apparus. Matière de lingot. **6** Passé sous silence. Compétition de tennis. **7** Dans le vent. Usé. **8** Elément de bouquet. Changement de plumage. **9** *On peut déguster ces fruits rouges avec du sucre et de la crème*.

VERTICALEMENT

1 Don artistique. Entre mi et sol. **2** *Petit mammifère agile, au pelage roux, qui fait des provisions pour l'hiver (Photo Cl.* **3** Article. On le donne au chien. Partie d'une église. **4** Cycles longs, en histoire. Patrie d'Abraham. **5** Napperon de table. Carmen ou La Traviata. **6** Colorer en brun. **7** Département d'Alençon. Dénominations. **8** Mammifère d'Asie noir et blanc, qui se nourrit de pousses de bambou. Qui peut être réclamée. **9** Arme d'escrime. Mélusine et Carabosse.

NUMEROS UTILES

RENSEIGNEMENTS

ANNUAIRE :
1212

SDE
Numéro Vert
800 00 11 11

SENELEC
Service Dépannage
33 867.31.00

SECURITE
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

Aéroport Léopold S. Senghor
de Yoff : 33 869 / 22 / 01 / 02

Port Autonome de Dakar
(24H/24) : 33 849.45.45

HOPITAUX

Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.36.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
HOGY : 33 827.39.83
Elisabeth Diouf de Rufisque : 33 836 36 94
CHU de Fann : 33 869 18 18

SUMA-MEDECIN
33 864 05 61 - 33 824 60 30

CENTRE ANTI POISON
818 00 15 15

AGREGATION

55 ADMIS SUR 57 CANDIDATS

La belle performance des enseignants sénégalais au Cames

Les enseignants sénégalais qui avaient candidaté pour le concours d'agrégation au Cames ont fait forte sensation à Bangui, la capitale de la République centrafricaine où se tenait la compétition. Les universités sénégalaises ont brillé en obtenant 55 nouveaux agrégés sur les 57 présentés.

Les enseignants sénégalais se sont encore signalés au Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames). Ils ont confirmé leur rang au concours d'agrégation. En effet, les universités publiques sénégalaises qui avaient 57 candidats lors de la 23e édition du Concours d'agrégation de Médecine humaine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales, qui s'est tenue à Bangui, la capitale de la République centrafricaine, se sont bien comportés lors de cette compétition avec au départ de ces épreuves en présentiel, 352 candidats.

Ainsi, les résultats définitifs de ce concours placent le Sénégal devant avec 55 admis dont 17 de la Faculté de médecine de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) sont sortis majors de leur jury. Les deux échecs sont issus de l'Université de Dakar et celle de Iba Der Thiam de Thiès. Le taux de réussite est estimé à 96,5 %.

Pour la répartition des candidats à l'honneur, l'Ucad se taille la part du lion. Elle se retrouve avec 41 admis sur 42 candidats. Outre Dakar et Thiès, les autres universités publiques du Sénégal qui avaient des candidatures ont obtenu cent pour cent.

Ces performances ne sont que la suite logique des précédents résultats enregistrés par le Sénégal dans cette compétition qui réunit au moins 19 pays du continent africain. Car, en 2024, l'Université sénégalaise avait frôlé le cent pour cent. Car le Sénégal n'a connu qu'un seul échec sur les 42 candidats qui avaient pris part à cette session organisée en Guinée Conakry, soit un taux de 97,62 %.



L'Ucad s'est très bien comportée au Cames en obtenant 17 majors

Le concours se fait à trois temps, l'admissibilité, la deuxième épreuve et la troisième épreuve comme cela se dit dans le jargon des agrégés. D'après le site officiel du Cames, la deuxième épreuve consistait à dérouler une leçon de 45mn après une préparation de 5 h en loge avec les documents autorisés par le Jury, pour tous les Jurys à l'exception de celui de Médecine Vétérinaire et Productions animales. La troisième épreuve quant à elle, pratique et adaptée à chaque discipline, a porté sur l'examen des malades ou la réalisation de travaux pratiques de laboratoire. Et c'est à l'issue de cette troisième épreuve que les candidats sont déclarés Admis au grade de Maître de Conférences Agrégé du Cames. Et ils sont classés par spécialité et par ordre de mérite.

Mamadou GACKO

AGRICULTURE

PERTES POST-RECOLTES DANS LE DEPARTEMENT DE PODOR

Plus de 5 milliards de francs Cfa partis en fumée

Les pertes post-récoltes constituent un sérieux obstacle à la souveraineté alimentaire du Sénégal. Dans le seul département de Podor, elles sont estimées à plus de 5 milliards de francs Cfa, selon le conseiller technique du ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage, Chérif Sambou Bodian.



Produire davantage ne suffit pas. Encore faut-il pouvoir conserver les récoltes et les écouler dans de bonnes conditions. Citant une étude réalisée dans la zone nord, Chérif Sambou Bodian, le conseiller technique du ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire, révèle que le Sénégal a enregistré *«plus de 5 milliards de francs Cfa de pertes post-récoltes»*, rien que dans le département de Podor. Au-delà du manque à gagner pour les producteurs, ajoute-t-il, l'insuffisance des capacités de conservation favorise les fluctuations des prix sur les marchés. «*Au moment des récoltes, l'abondance de l'offre entraîne souvent une chute des prix, tandis que celles-ci connaissent une flambée en période de soudure. Une situation qui pousse parfois le marché à se tourner vers les importations, au détriment de la production locale*», poursuit-il. Chérif Sambou Bodian qui s'exprimait, hier, lors de la cérémonie de cotation de l'emprunt obligataire de *Swami Agri*, souligne que le stockage ne saurait être considéré comme un maillon secondaire de la chaîne agricole, mais un levier essentiel de la souveraineté alimentaire et du développement des chaînes de valeur territorialisées promues par le département de l'Agriculture.

Dans cette perspective, un montant de 25 milliards de Cfa est prévu pour la réalisation de cinq entrepôts frigorifiques, représentant une capacité supplémentaire de stockage de 62 500 tonnes. A cela s'ajoutent 5 milliards de Cfa destinés à la mise en place d'infrastructures solaires d'une capacité de 16,7 mégawatts. Ces réalisations devraient permettre de porter les capacités de conservation de l'entreprise concernée à plus de 200 000 tonnes, soit une progression d'environ 45 %.

Chérif Sambou Bodian a soulevé aussi la question du financement de l'agriculture. Selon la Bceao, les crédits bancaires accordés au secteur agricole n'ont représenté qu'environ 1,5 % de l'ensemble des crédits distribués à l'économie sénégalaise entre 2021 et 2023. Pour le directeur général d'*Impaxis*, Ababacar Diaw, le Sénégal importe plus de 170 milliards de Cfa de produits alimentaires et dépend de l'extérieur pour près de 70 % de sa consommation, alors que l'agriculture représente environ 15 % du Pib et emploie 30 % des actifs. «*C'est un secteur peu financé*», dit-il, plaidant pour une meilleure orientation des ressources financières vers les activités agricoles. Selon Chérif Sambou Bodian, l'émission obligataire verte de 30 milliards de Cfa, au taux de 7 % sur cinq ans, constitue une première dans l'espace Uemoa pour une entreprise agricole.

Samba BARRY

*Walf*Quotidien N°10388
MERCREDI 18 NOVEMBRE 2026

Migration irrégulière au Sénégal : prévenir les drames, agir sur les causes

Après les JOJ de Dakar 2026, renforcer la prévention de la migration irrégulière à partir des réalités locales.

Le naufrage survenu au large de Lompoul rappelle une nouvelle fois le prix humain de la migration irrégulière. Le bilan provisoire communiqué par les secours le 11 novembre faisait état de 42 morts et d'un seul rescapé. Des informations publiées les jours suivants ont fait état de nouvelles dépouilles retrouvées, portant le bilan rapporté à 44 morts. Derrière ces chiffres, il y a des vies brisées, des familles endeuillées et des communautés plongées dans la douleur.

Ce drame n'est malheureusement pas isolé. Ces derniers jours encore, des tentatives de départ, des interceptions et des opérations contre des réseaux de passeurs ont été signalées. Deux opérations menées par la Gendarmerie nationale ont permis l'interpellation de 103 candidats à l'émigration irrégulière : 83 personnes ont été retrouvées dans la forêt de l'île de Moundé, dans la région de Fatick, et 20 autres dans le village de Kokaye, à Malicounda. A Yène, dans le département de Rufisque, le démantèlement d'un réseau de convoyage a conduit à l'interpellation de quatorze personnes et à la saisie de 12,5 millions de francs Cfa, de deux pirogues et de trois moteurs. La Marine nationale et la Section environnement ont également été mobilisées pour intercepter une grande pirogue au large de Sendou.

Et les départs se poursuivent. Selon des informations publiées le 13 novembre, 185 personnes secourues à bord de trois pirogues parties du Sénégal ont été acheminées vers l'île espagnole d'El Hierro, aux Canaries. Ce nouvel épisode, survenu quelques jours après le naufrage de Lompoul, rappelle la persistance du phénomène et l'ampleur des défis auxquels les autorités et les communautés sont confrontées.

Ces événements ne doivent pas être considérés comme de simples faits divers ni comme des incidents limités aux zones côtières. Ils révèlent un phénomène national, aux conséquences humaines, sociales, économiques et territoriales. La migration irrégulière concerne l'ensemble du pays : les familles, les villages, les quartiers, les collectivités territoriales et, au-delà, l'avenir de notre société.

La première conséquence est évidemment humaine. Chaque départ clandestin expose des personnes à des risques considérables : naufrages, disparitions, exploitation, violences et traite. Les familles restent parfois sans nouvelles de leurs proches, dans une attente douloureuse et interminable.

Mais il faut également mesurer le coût économique et social de ce phénomène. La jeunesse constitue une part essentielle de la force de travail du Sénégal. Elle représente un potentiel de compétences, d'innovation, d'initiative et d'entrepreneuriat indispensable au développement du pays. Lorsque des jeunes prennent la mer dans des conditions dangereuses, c'est aussi une partie de ce potentiel national qui se trouve exposée.

Il ne s'agit pas de réduire les personnes à leur seule valeur économique, ni de considérer tout départ comme une perte définitive pour le pays. Il s'agit de reconnaître que les départs provoqués par l'absence de perspectives peuvent priver les familles et les territoires de compétences, d'expériences et des bénéfices des investissements consentis dans l'éducation et la formation. Les pertes humaines et les parcours migratoires dangereux ont aussi un coût durable pour les proches et pour la société.

La prévention doit donc dépasser les seuls messages de dissuasion. Elle doit s'attaquer aux causes qui alimentent les départs : chômage et sous-emploi, précarité, difficultés d'accès à la formation, manque de perspectives professionnelles, inégalités territoriales et insuffisance d'information sur les possibilités existantes.

Les Jeux olympiques de la jeunesse (Joj) de Dakar 2026, achevés le 13 novembre, ont offert une image forte de la jeunesse africaine. Première manifestation olympique organisée sur le continent africain, ils ont réuni près de 2 700 jeunes athlètes et mis en lumière leurs talents, leur détermination et leur capacité à porter de grandes ambitions, comme l'ont souligné les informations officielles du Comité international olympique.

Cette célébration ne doit pas rester un moment de fierté sans lendemain. Elle nous invite à regarder autrement notre jeunesse : non comme un problème à gérer, mais comme une richesse à accompagner et un acteur central du développement national.

Le contraste est saisissant entre les capacités révélées par les JOJ et le désespoir qui pousse certains jeunes à risquer leur vie en mer. Il ne s'agit pas d'opposer ces deux réalités, mais de faire en sorte que l'élan suscité par les Jeux se prolonge par des politiques concrètes en faveur de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'emploi, de l'entrepreneuriat et de l'accompagnement des initiatives locales.

La prévention de la migration irrégulière ne peut réussir sans cette perspective. Il faut donner aux jeunes des raisons crédibles de construire leur avenir au Sénégal, sans leur fermer pour autant la possibilité d'une mobilité légale, choisie et préparée.

Les dispositifs institutionnels de lutte contre la migration irrégulière, notamment le Comité interministériel de lutte contre la migration irrégulière (Cilmi) et les mécanismes régionaux et départementaux, constituent des instruments importants. Les efforts de sensibilisation, de coordination et d'accompagnement doivent être poursuivis et renforcés.

Le rapport 2024-2025 du Cilmi fait état de 9 554 ressortissants sénégalais entrés en Espagne par voie maritime en 2024 et de 4 918 arrivées aux îles Canaries en 2025, soit une baisse annoncée de 48,5 %. Cette évolution encourageante ne doit toutefois pas conduire à relâcher les efforts. Les interceptions, les départs et les drames récents montrent que le phénomène demeure préoccupant.

L'efficacité de ces dispositifs dépend aussi de leur capacité à atteindre les populations dans leur environnement quotidien. Les quartiers et les villages sont des espaces où les inquiétudes, les difficultés et les projets de départ sont parfois connus avant qu'ils ne deviennent des situations dramatiques.

A ce niveau, les délégués de quartier peuvent apporter une contribution utile et mieux structurée. Leur connaissance des réalités locales, leur proximité avec les familles et leur position d'interface entre les populations et les autorités constituent des atouts qui méritent d'être valorisés.

Dans une précédente contribution, nous avions déjà souligné la nécessité de mieux associer les délégués de quartier aux mécanismes régionaux et départementaux de prévention de la migration irrégulière. Cette proposition conserve toute sa pertinence et mérite aujourd'hui d'être réaffirmée. Une telle association pourrait favoriser une meilleure circulation de l'information entre les quartiers et les instances compétentes, et permettre que les préoccupations locales soient davantage prises en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions de prévention.

A l'échelle des quartiers, les délégués peuvent contribuer à la sensibilisation des jeunes et de leurs familles, à la diffusion d'informations vérifiées sur les risques des départs clandestins et les possibilités de formation et d'insertion, ainsi qu'à l'orientation vers les services appropriés. Ils peuvent également faire remonter les préoccupations exprimées par les populations et faciliter le dialogue avec les autorités et les structures compétentes.

Cette contribution doit cependant être clairement encadrée. Il ne s'agit ni de leur confier des missions d'enquête ou de surveillance, ni de les transformer en auxiliaires des forces de sécurité. Leur rôle doit rester celui d'acteurs de proximité, de relais d'information et de facilitateurs du dialogue, dans le respect de la dignité et de la confidentialité des personnes. Ils ne peuvent pas davantage promettre des emplois ou se substituer aux structures chargées de la formation, de l'insertion et de l'accompagnement économique.

Pour être effective, cette participation suppose une formation adaptée, des outils de sensibilisation fiables, une bonne connaissance des dispositifs publics et une articulation claire avec les collectivités territoriales, les autorités administratives et les services compétents.

La lutte contre la migration irrégulière ne peut reposer uniquement sur les opérations de contrôle, les arrestations de passeurs ou les campagnes ponctuelles de sensibilisation. Ces interventions sont nécessaires, mais elles ne suffisent pas à réduire durablement les départs tant que les causes profondes demeurent.

Il faut construire une prévention durable, fondée sur une meilleure connaissance des réalités locales, l'écoute des jeunes et des familles, l'accès à une information fiable et l'orientation vers les opportunités de formation et d'insertion. Les collectivités territoriales, les services publics, les organisations de jeunesse, les associations et les acteurs communautaires ont chacun leur place dans cette démarche.

Il serait également utile de mieux évaluer les actions engagées : les publics touchés, les besoins exprimés, les orientations réalisées et les résultats obtenus. La prévention ne doit pas se limiter au nombre de personnes sensibilisées ; elle doit aussi se mesurer à sa capacité à ouvrir des perspectives et à réduire les situations de vulnérabilité.

Nous en sommes convaincus : la prévention de la migration irrégulière ne peut être efficace sans une action résolue sur ses causes, une prise en compte des réalités locales et une véritable gouvernance de proximité. C'est au plus près des populations, avec leur participation et celle des acteurs territoriaux, notamment les délégués de quartier, que doit aussi se construire une réponse nationale durable. Donner à chaque jeune des raisons et des moyens de construire son avenir au Sénégal, c'est protéger des vies, préserver notre capital humain et préparer l'avenir de notre pays.

Alioune AW
Délégué de quartier
Secrétaire général de l'Association des Délégués de quartier de la Commune de Keur Massar Nord (ADQ-KMN)

FOOTBALL

LIGUE DES NATIONS

Klopp et l'Allemagne : l'amour leur va si bien

Sous pression face au Pays-Bas, la Mannschaft s'est régalée en dégustant les Oranje (5-0), dans la plus pure tradition allemande. Ça valait bien une petite déclaration d'amour de Jürgen Klopp à ses petits protégés.



Jürgen Klopp a toujours eu le sens de la formule avec ses protégés

Depuis qu'on le connaît, Jürgen Klopp a toujours eu le sens de la formule. Un sourire et une positive attitude dont il ne se départ (presque) jamais et qui avaient manqué à ce monde du ballon rond trop souvent régi par la communication à outrance ou la négativité. Plus important encore, l'icône de Liverpool est peut-être bien en train d'essaimer sa bonne humeur un peu partout dans un pays qui avait peu à peu perdu la foi dans son équipe nationale. Et si la démonstration de force face aux Pays-Bas n'était que le début ?

Sous Klopp, Florian Wirtz s'éclate

Deux ans, c'est le temps que Klopp sera resté un peu plus haut dans les tribunes dans son rôle de consultant pour Red Bull et plus éloigné des caméras. Un intermède bien trop long à nous priver de sa bonhomie et de son franc-parler, à tel point que le voir finalement décider de reprendre du service ne peut que nous réjouir. Une joie qui transparaissait dans les initiatives de ses joueurs, venus régaler un stade olympique de Berlin qui n'avait plus été aussi gâté depuis quelque temps. A commencer par Florian Wirtz, aussi épanoui en sélection que critiqué à Liverpool où il doit regretter de ne pas avoir débarqué quelques années plus tôt pour pouvoir compter sur un mentor tel que Klopp. *«Je ne le connaissais que par la télévision et quand je l'ai vu, j'ai été stupéfait de voir à quel point il était doué»,* s'extasiait ce dernier devant la presse, sans doute sous le charme de ce missile envoyé sur un pas pour doubler la mise.

Bien au-delà de ce doublé sans aucun doute libérateur pour le génial meneur de jeu, il n'est clairement pas le seul à s'être éclaté. Pour sa 2ème sélection, Brajan Gruda a gonflé ses stats en même temps qu'il a fait tourner les têtes néerlandaises, pendant que Derry Scherhant captait lui aussi sa part de lumière. Des petits nouveaux avec lesquels il va bien falloir se familiariser après des années à avoir l'impression de voir toujours les mêmes blases. *«Ceux qui sont ici aujourd'hui sont de formidables footballeurs, des personnalités exceptionnelles,* s'enflammait encore Klopp. *Mais la perception extérieure était différente. Nous avons une bonne idée, et si nous parvenons à faire jouer ces joueurs très talentueux, cela peut très bien fonctionner, alors, ce ne sera pas agréable de jouer contre nous»*. Xavi peut en témoigner.

Du *heavy* football au *happy* football

Quelques semaines après avoir étonné son monde en cochant 44 noms dans sa toute première liste, Klopp continue d'imposer son style. Celui que l'on connaît déjà, trimballé de Mayence aux rives de la Mersey en passant par Dortmund, à base d'intensité sur le terrain et de décontraction apparente en dehors. Un style qui continue de séduire partout où il passe. Grâce aux résultats bien évidemment, mais également à cette capacité à remettre les têtes à l'endroit dans les instants de doute. *«Je considère tous mes joueurs comme exceptionnels. Il faut s'investir avec chacun afin de tirer le meilleur d'eux»,* corroborait-il encore. Cette trêve internationale aura au moins eu le mérite de sortir la *Mannschaft* de la sinistrose installée depuis une triste soirée de fin juin et un affrontement avec le Paraguay de l'autre côté de l'Atlantique. Les Pays-Bas sont sans doute la proie la plus imposante capturée depuis l'Italie en quarts de finale de la dernière Ligue des nations en mars 2025. Autant dire que la démonstration offerte lundi soir n'a rien d'anodin, malgré le goût local pour l'humiliation de l'adversaire. Surtout après un premier rassemblement marqué par un seul succès en quatre rencontres. Ouf, l'Allemagne est invitée à monter dans le grand huit européen en mars prochain. Et préparez-vous, elle a peut-être bien retrouvé sa soif de vaincre. Mais avec amour, bien sûr.

(SoFoot)

RUGBY

AFRIQUE DU SUD

L'entraîneur, Erasmus, lourdement sanctionné



Le sélectionneur des Springboks, Rassie Erasmus, a écopé d'une suspension de 6 matches

Après ses accusations portées lundi en conférence de presse contre l'arbitrage, notamment celui du match de Championnat des nations entre la France et l'Afrique du Sud vendredi (21-19), le sélectionneur des *Springboks*, Rassie Erasmus, a écopé d'une suspension de 6 matches, avec effet immédiat. Pour justifier cette sanction rapide, World Rugby s'appuie sur une nouvelle règle introduite en juillet, connue sous le nom de *«Match Official Abuse Sanction Process»* (procédure de sanction en cas d'abus verbaux envers les officiels de match), et qui avait déjà permis de suspendre Gonzalo Quesada, en juillet, après que l'entraîneur de l'Italie ait critiqué l'arbitrage de Luc Ramos lors de Nouvelle-Zélande - Italie.

Rassie Erasmus était revenu sur 2 situations : un plaquage pivotant de Sam Prendergast sur Peceli Yato, lors d'Irlande - Fidji, samedi dernier, pas pénalisé pendant le match mais qui a valu à l'ouvreur du XV du Trèfle une citation, et les plaquages à genoux qu'auraient commis les *Bleus* contre les *Springboks*, vendredi. Erasmus s'était interrogé ainsi : *«si l'arbitre n'a pas vu ces situations, c'est peut-être dû à un problème technique. S'il les a vues et qu'il a décidé de ne pas agir, n'est-ce pas une manière de truquer le match, la peur du résultat du match ? Est-ce une manière de manipuler le résultat ?»*

Un retour sur le banc pour la Coupe du monde ?

Rassie Erasmus peut faire appel de cette sanction. En attendant, l'entraîneur des doubles champions du monde n'a pas le droit d'être en contact direct ou indirect avec son staff et ses joueurs le jour du match. Il ne peut pas entrer dans le stade ou entrer en contact avec les arbitres le jour du match. Et ne peut, pendant ces 6 matches, parler aux médias.

Les *Springboks* doivent encore disputer deux rencontres lors de ce Championnat des nations, en Irlande samedi puis à Twickenham pour les finales la semaine prochaine. Il lui resterait 4 matches à purger en 2027, et entre les matches de préparation et le Rugby Championship raccourci, Erasmus devrait être de retour sur le banc pour la Coupe du monde en Australie (1er octobre - 13 novembre 2027).

(L'Equipe)

*Walf*Quotidien N°10388
MERCREDI 18 NOVEMBRE 2026

DECRYPTAGE

DEUX BUTS, UNE PASSE DECISIVE AVEC LES *LIONS*

Pathé Mboup, une entame séduisante

Pour ses premiers pas avec le maillot national, Pathé Mboup a brillé avec 2 buts en autant de rencontres et délivré une passe décisive. Des débuts prometteurs pour l'ancien joueur de Pau Fc, qui aspire à être un des fers de lance de l'attaque des Lions.

C'est l'une des nouvelles «recrues» du sélectionneur national, Patrick Vieira, pour ce rassemblement de novembre. Agé de 23 ans, Pathé Mboup a été formé à Dakar Sacré-Cœur avant de rejoindre l'Europe pour poursuivre sa progression. Dès sa convocation inaugurale au sein de la *Tanière*, il n'a pas déçu. Il a fait parler son talent.

Jeudi, alors que le Sénégal jouait sa manche aller contre le Soudan pour le compte de la troisième journée des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations (Can) 2027, il s'est vite mis en valeur. Aussitôt entré, il a fait trembler les filets sans même avoir besoin du temps pour prendre la température. Il a inscrit le quatrième but (4-1) 30 secondes après son entrée en jeu. *«Cela me fait énormément plaisir parce que c'est ma première sélection. Je suis content de rejoindre la sélection nationale et d'avoir marqué mon premier but. Je vais continuer à travailler et lorsque d'autres opportunités vont se présenter je vais essayer de marquer encore»*, s'est-il réjoui.

Capable d'évoluer à tous les postes en attaque

Quatre jours plus tard, il récidive. Cette fois, c'est 5 minutes après son apparition. Mieux, il a délivré une offrande à son équipier, Paul Mendy, pour le 4-2. En 12 minutes sous la tunique nationale, il a mis 2 banderilles et délivré une passe D.

En Ligue 1, le sociétaire du Stade brestois a disputé 10 matches pour 2 pions inscrits et une offrande. Il affiche 90 % de présence dans le onze de départ et 82 % de minutes jouées. A Brest où il est arrivé depuis l'an dernier, sa position principale est l'aile gauche. Parfois aussi, l'entraîneur le fait jouer à droite ou en deuxième attaquant. Pour un de ses coéquipiers, *«Pathé est un ailier virevoltant. Il prend des risques. Cette saison, il a pris de l'ampleur. S'il devient un bon finisseur, il franchira un cap»*, témoigne Hugo Magnetti.

Pour son premier match avec les *Lions*, il est entré en jeu pour occuper la pointe de l'attaque. Au deuxième, il a été lancé pour épauler Mendy puisque le Sénégal était à la quête du succès. *«Mboup est bien avec nous et enchaîne les matchs. Il est à l'aise avec le ballon, il va vite et est assez adroit devant les buts. S'il continue de travailler très fort toutes les semaines, il fera mal tous les weekends»*, promet Ludovic Ajorque, celui qui occupe la pointe de l'attaque brestoise. Pour la petite anecdote, Pathé est ce petit jongleur dans le clip *The Magic in the air* de *Magic System*. Agé de 11 ans à l'époque, il était vêtu du maillot d'Armor Fc, une académie de football lancée à Diamniadio.

Jean Pierre SAMBOU



Pathé Mboup a brillé avec 2 buts en autant de rencontres avec les *Lions*

BREVES

CAN 2027 (Q) : SENEGAL

Une 19ème participation en poche

C'est désormais chose faite. Le Sénégal sera bien présent à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (Can). Avec le succès (1-0), mardi, du Mozambique face à l'Ethiopie (3ème, 3pts), les *Lions* ne pourront plus être délogés du Top 2 de la poule J. Ce sera la 19ème participation de l'équipe nationale à la grande messe du football continental. Actuels leaders du groupe, ils comptent 10 points alors que les Mozambicains occupent la deuxième place avec 7 unités à l'issue de la quatrième journée des qualifications. Il ne reste plus que deux matches pour clore ces éliminatoires. La Can 2027 est prévue en juin 2027 en Ouganda, au Kenya et en Tanzanie.

MONDIAL U17 : ARBITRAGE

Amadou Sy, seul Sénégalais retenu

Le Qatar accueille du 19 novembre au 13 décembre 2026 la Coupe du monde masculine de football des moins de 17 ans. Sur la liste des douze arbitres centraux sélectionnés par la Fifa, instance faitière mondiale de la discipline, El Hadji Amadou Sy est le seul Sénégalais. L'officiel va officier en tant que central avec comme assistants Vital Mapangoulou (Congo) et Dofinte Lamien (Burkina Faso).

SANCTION

Pikine interdit de recrutement

L'As Pikine est encore au banc des accusés. Le club de la banlieue dakaroise est une nouvelle fois interdite de recrutement pour trois périodes d'enregistrement depuis le 4 novembre dernier. C'est la deuxième fois consécutive, cette année, que les Pikinois se voient infliger une telle sanction par la Fifa.

Rassemblées par JP. SAMBOU

CONSTAT

LIGUE 1

A l'extérieur, ça ne gagne plus aussi facilement



La Ligue 1 offre souvent des chocs alléchants

Au début de l'ère professionnelle en 2009, et jusqu'en 2017, gagner à l'extérieur n'avait pas tout à fait la même saveur qu'aujourd'hui. A l'époque, la quasi-totalité des rencontres des clubs dakarois se disputait au stade Demba Diop. Une situation qui rendait les déplacements moins contraignants et les victoires loin de ses bases presque anecdotiques. Depuis, le paysage a progressivement changé. Même si les infrastructures sont encore loin d'offrir des conditions optimales, les enceintes se sont multipliées et chaque club ou presque dispose désormais de son «propre» terrain d'accueil. Les repères sont différents, les déplacements plus exigeants et les équipes visiteuses ont davantage de difficultés à repartir avec les 3 points.

Hlm, le bon voyageur

Dans ce contexte, l'Asc Hlm réalise un début de saison particulièrement intéressant loin de ses bases. Alors qu'elle n'avait remporté que 2 rencontres à l'extérieur lors du précédent exercice, l'équipe a déjà égalé ce bilan en seulement cinq journées. Les Hlmois ont d'abord frappé à Lat-Dior, en dominant Diambars (1-0), avant de réaliser un véritable coup à Rufisque face à Teungueth Fc (1-0). Une victoire d'autant plus retentissante que le champion en titre n'avait plus perdu à domicile en Ligue 1 depuis l'arrivée de Malick Daf sur son banc, soit une série de 18 rencontres. Le prochain déplacement des Hlmois les conduira au stade de Ngor, où ils retrouveront l'Us Ouakam, un adversaire en difficulté. Une nouvelle occasion de confirmer leur étonnante efficacité loin de leur jardin.

Wally Daan, 2 coups d'éclat loin de Thiès

Wally Daan aurait pu réaliser un sans-faute à l'extérieur. Le club thiessois a certes chuté à Yoff devant le Jaraaf (1-0), mais il compte déjà 2 succès en déplacement. Et pas dans n'importe quelles enceintes ! Lamine Diagne a d'abord frappé à Aline Sitoé Diatta en dominant le Casa Sports de son ancien collègue de Génération Foot, Balla Djiba (2-0). Puis, ce week-end, son équipe a signé l'un des exploits de ce début de championnat. Aller s'imposer à Déni Biram Ndao face à Génération Foot était déjà une performance. Mais, repartir avec trois buts inscrits dans l'antre des *Grenats* donne encore plus de relief à ce succès (3-1).

Diambars a notamment infligé à Essamaye son tout premier revers de l'histoire en Ligue 1 (1-0). Le Jaraaf, de son côté, a renversé l'Us Ouakam (3-1) lors de la 2ème journée. Ajel est allé s'imposer sur la pelouse de *Wally Daan* (1-0), tandis que l'Us Gorée a ramené les 3 points des Hlm (1-0).

(Dsports)

Cyan Magenta Jaune Noir